



**Communiqué de la présidente de l'université de Poitiers
relatif au projet de loi immigration
20 décembre 2023**

C'est avec une très vive inquiétude que je constate que le projet de loi relatif à l'immigration, issu de la commission mixte paritaire et adopté hier successivement par le Sénat et l'Assemblée Nationale, remet en cause des droits fondamentaux et porte une atteinte grave aux principes d'égalité et de non-discrimination.

Dès dimanche 17 décembre je m'étais associée au communiqué de France Université pour exprimer ma vive inquiétude à l'issue des débats parlementaires.

Le projet de loi adopté hier tourne le dos aux valeurs républicaines sur lesquelles se fondent l'Université française : celles de l'universalisme, de l'ouverture et de l'accueil, de la libre et féconde circulation des savoirs.

Je suis particulièrement fière de présider l'université de Poitiers, université accueillante et ouverte sur le monde. Avec plus de 4000 étudiants internationaux inscrits en son sein et une politique d'accueil et de frais d'inscription non différenciés, l'université de Poitiers témoigne d'une réelle dynamique internationale.

Le projet de loi adopté hier comporte des dispositions qui entravent les universités quant à leur stratégie d'accueil et de rayonnement international et portent en germe un repli incompatible avec la circulation des savoirs académiques et culturels.

L'instauration d'une caution de retour ou d'une limitation des aides sociales méconnaît la contribution des étudiantes et étudiants internationaux au dynamisme et à la richesse de notre pays. L'application généralisée et sans possibilité d'exonération de la majoration des droits d'inscription pour les étudiantes et étudiants extra-communautaires aurait un effet particulièrement délétère sur le nombre, l'origine géographique et la situation sociale des étudiantes et étudiants pouvant venir étudier en France.

Ces mesures mettent gravement en danger l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Pour ces raisons, j'appelle à ce que ce projet de loi ne soit pas promulgué.

Virginie Laval
Présidente de l'université de Poitiers